



Montreuil, le 8 avril 2026

HAS, CAMSP, CMPP : la CGT refuse l'uniformisation des pratiques

Les nouvelles recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur les troubles du spectre de l'autisme et les projets de réforme des CAMSP et des CMPP confirment une orientation inquiétante : imposer une vision unique du soin et de l'accompagnement, au détriment de la pluralité clinique, de l'autonomie des professionnel-le-s et de la singularité des enfants et des familles.

Le 12 février 2026, la HAS a rendu publiques ses nouvelles recommandations sur les TSA. En disqualifiant certaines références cliniques et en renforçant une lecture standardisée des accompagnements, elle poursuit une logique engagée depuis plusieurs années : réduire la diversité des pratiques au profit d'un modèle normatif, gestionnaire et prétendument indiscutable au nom de la science.

Nos établissements du soin psychique et de la protection de l'enfance s'appuient sur une approche pluridisciplinaire, un accueil inconditionnel et la complémentarité des pratiques, permettant d'ajuster les soins à chaque enfant. C'est cette richesse, celle d'une pluralité d'approches, qui est aujourd'hui menacée.

La CGT l'a rappelé avec force lors du CNOSS du 31 mars 2026, à l'occasion de l'examen du projet de décret réformant les missions des CAMSP et des CMPP. Si l'actualisation de textes anciens peut être nécessaire, nous avons dénoncé le fond de la réforme : l'obligation d'exercer « *dans le respect* » des recommandations de bonnes pratiques de la HAS donne à ces recommandations une portée quasi contraignante. Pour la CGT, cette formulation constitue une atteinte directe à l'autonomie clinique, éducative et thérapeutique des équipes.

Les recommandations doivent rester des appuis pour les professionnel-le-s, et non devenir des normes opposables. Nous refusons que l'accès aux soins et aux accompagnements soit soumis à une vision réductrice, fondée sur des classifications internationales mouvantes et sur une approche uniquement cognitive, comportementale ou gestionnaire des difficultés de l'enfant.

La CGT alerte sur les autres dérives contenues dans cette réforme : affaiblissement de la dimension psychologique, flou sur les qualifications et les diplômes, risques de déqualification des métiers, renforcement de la logique de traçabilité et de quantification des actes, et préparation d'un pilotage des établissements toujours plus compatible avec les logiques de tarification et de standardisation.

Au moment où les listes d'attente s'allongent, où les équipes sont déjà à l'os et où les besoins explosent, l'État ajoute des injonctions sans garantir les moyens humains et financiers nécessaires. Cette politique conduit à appauvrir les pratiques, à fragiliser les institutions et à ouvrir davantage le champ du soin psychique et du médico-social aux logiques marchandes.

Pour la CGT Santé et Action Sociale, lorsqu'il s'agit de soulager la souffrance humaine, la pluralité des pratiques est une nécessité. Aucune méthode, aucune doctrine, aucune référence ne peut prétendre à elle seule répondre à la complexité des situations rencontrées.

La CGT réaffirme donc son exigence : préserver la pluralité clinique, garantir l'autonomie des équipes, protéger les qualifications et donner enfin aux CAMSP, CMPP, à la pédopsychiatrie et au médico-social les moyens de leurs missions.